

## Document d'information

### PROCESSUS D'EXAMEN DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le gouvernement a promis d'amorcer le processus d'élaboration de la politique étrangère, en réponse au désir plus marqué des Canadiens de participer aux affaires publiques. Pour donner suite à cette promesse, le gouvernement tiendra des consultations annuelles sur les relations internationales du Canada. Le processus a pour objectifs de garantir la participation du public à la formulation de la politique étrangère et de faire en sorte que la mise en oeuvre de cette politique soit constamment évaluée dans le contexte d'un monde en perpétuel changement. Les consultations se poursuivront en 1995 et feront dorénavant partie intégrante de l'approche du gouvernement à l'égard de la gestion de la politique étrangère.

#### APERÇU

Pour 1994, le processus présente quatre volets.

- 1) Le processus parlementaire - débats à la Chambre des communes sur la politique de défense et la politique étrangère - examinera des grands pans de la politique qui pourraient nécessiter un débat public et fera des recommandations au gouvernement en matière d'orientations et de priorités. Les comités parlementaires (un sur la politique de défense et un autre sur la politique étrangère, y compris l'aide internationale) commenceront leurs travaux au printemps et déposeront leurs rapports respectifs au Parlement à l'automne.
- 2) Le Forum national sur les relations internationales du Canada, qui aura lieu chaque année, sera coparrainé par le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense nationale et le ministre du Commerce international. Le Forum sera l'occasion de réfléchir sur les grands changements survenus à l'échelle internationale et de tirer des conclusions sur les approches stratégiques que le Canada, s'il veut réussir, devra adopter par suite de ces changements. Les participants seront appelés à cerner les secteurs des relations internationales du Canada au regard desquels il y a consensus quant au maintien des orientations actuelles et ceux auxquels il faudrait peut-être apporter des changements. Les conclusions du Forum guideront les ministres et les comités qui effectueront l'examen parlementaire de la politique de défense et de la politique étrangère.
- 3) D'autres forums de consultation spéciaux seront aussi menés par le ministre des Affaires étrangères et les secrétaires d'État M<sup>me</sup> Christine Stewart et M. Raymond Chan.
- 4) Un premier énoncé annuel des orientations de la politique étrangère du gouvernement, qui en l'occurrence portera également sur le cadre de l'aide internationale, sera présenté à la Chambre des communes vers la fin de 1994 ou le début de 1995.